

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Emile TAMINI

Le St-Barthélemy, le torrent de la Marre, le
Tauredunum

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1926, tome 25, p. 129-134

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Le St-Barthélemy, le torrent de la Marre, le Tauredunum

Le 20 septembre, vers 6 heures du matin, les habitants de la Rasse et d'Epinassey entendaient des grondements sourds qui semblaient s'échapper de la gorge du Jorat. Ils eurent aussitôt le pressentiment que quelque chose d'insolite se passait dans la haute montagne. Ils n'avaient pas eu le temps de revenir de leur anxiété que le torrent de St-Barthélemy charriait une masse de terre, de glace, de pierres et de bois. Dans la panique, tout le monde songeait à quitter sa demeure. Par bonheur, le hameau ne devait pas trop souffrir des flots menaçants.

Des coulées de boue se déversèrent bien sur les deux rives ; elles emportèrent un pont de bois récemment construit, mais celui de la route cantonale réussit à résister. Après avoir tenu quelque peu, la voie ferrée céda et les visiteurs eurent le spectacle d'une machine et de wagons enlisés.

Cependant, sous les efforts des eaux grossies, le Rhône alla battre avec violence le versant vaudois, en amont des bains de Lavey. Dans sa fureur, il enleva la digue avec la promenade de l'hôtel, ainsi que la route de Morcles et même une pièce du bâtiment de la Source. Le reste de la construction tenant bon, le fleuve revint dans son lit.

La descente de la neige sur les sommets fit baisser les eaux et écarta momentanément le danger. L'on en profita pour procéder aussitôt au déblayement. Tandis que les grands express, détournés de leur direction, passaient par le Lœtchberg, des autocars faisaient le service du transbordement entre Evionnaz et St-Maurice. Au bout d'une forte huitaine pendant laquelle les équipes

d'ouvriers s'échangeaient jour et nuit, les trains commencent à circuler normalement.

Mais une nouvelle coulée, le 17 octobre, amena, après une pluie torrentielle, une seconde alerte. A son tour, le pont de la route cantonale sombra dans la vase.

Après une dernière coulée, le vendredi 29 octobre, le torrent a repris son activité normale.

Les dégâts s'élèvent à un gros chiffre. Les Chemins de fer fédéraux réparèrent la ligne endommagée ; Vaud se chargea des dépenses pour ramener le Rhône dans son lit et la réfection du lit du St-Barthélemy incombait au Valais.

Que l'on se garde de croire cette débâcle unique dans les annales de l'histoire. Non, ce torrent ne tenta pas là un coup d'essai : plus d'une fois déjà, il occasionna des désastres, notamment en 1887, 1835, 1635-36, 1560, 1476 et 563. Dans ces lignes, je me propose d'en entretenir brièvement mes lecteurs en me basant sur les chroniques.

Sans m'arrêter aux diverses inondations de la deuxième moitié du XIX^e siècle, où le torrent sortit fréquemment de son lit, charria des matériaux et du bois, surtout en 1887, voici le récit de la débâcle de 1835.

Le 26 août de cette année, un bruit semblable au roulement du tonnerre vint jeter l'effroi parmi les habitants de la Rasse. Soudain, une masse noire et épaisse sortit de la gorge du Jorat, roulant avec une eau boueuse, des blocs de glace, des quartiers de roc et des bancs de terre. Cette avalanche suivit le lit du torrent vers le Rhône qui, obstrué par les matériaux, reflua sur les communes riveraines. Nouvelles détonations le 28 août et nouvelles vagues qui, trouvant le St-Barthélemy comble, se répandirent sur la digue gauche, inondant le Bois-Noir, en partie emporté, pour descendre dans le fleuve en face de Lavey.

Tous ces décombres refoulèrent vers le canton de Vaud

le Rhône qui, par ricochet, revint contre la rive valaisanne enlevée par lui sur une étendue considérable.

A la sortie du vallon, le cône de déjection mesurait 40 pieds de hauteur, cachant des blocs énormes. Et pour cause. La Dent de l'Est portait une échancrure de 120 pieds de hauteur sur 60 de largeur.

Toutefois, l'inondation de 1535-36 ne paraît pas moins désastreuse. Le 1^{er} octobre, la moitié de la Dent de Noviéroz s'abîma sur le glacier du Plan-Nêvé avec un bruit effroyable, au milieu d'un nuage de poussière qui s'étendait de la Dent du Midi à la Dent de Morcles. Cette quantité de terre, de glace et de pierres arrêta l'écoulement du torrent jusqu'à ce qu'une pluie diluvienne entraîna tous ces matériaux dans une course folle vers la plaine. Là, ceux-ci se divisant en trois bras, submergèrent Evionnaz et le Bois-Noir. De ce fait, des marchands revenant de la foire de Martigny durent rebrousser chemin et cavaliers et piétons arrivèrent à St-Maurice fort tard par le sentier détourné de Crossaz. Quelques jours après, l'on jetait un nouveau pont sur le torrent de la Marre.

Mais déjà le 12 mai 1636, ce terrible voisin recommençait ses exploits et menaçait la Rasse. Sur la demande de ses habitants, l'on partit de St-Maurice en procession ; l'Abbé Georges Quartéry, à la tête de ses chanoines et des RR. Pères Capucins, portait la croix précieuse renfermant la sainte épine et du bois de la vraie Croix. Un danger pressant força les fidèles à se réfugier momentanément sur un tertre voisin. Là, après une vibrante allocution du Père Gardien, l'on convint de donner le nom de St-Barthélemy au torrent et au hameau de la Rasse.

Sur ces entrefaites, Sa Grandeur Mgr Hildebrand Jost administrait le sacrement de Confirmation à St-Maurice et dans le décanat de Monthey. Elle réussit à passer le torrent avant une nouvelle alerte, le 25 juin, à l'effet de se rendre dans l'Entremont pour son ministère.

Théodule Benigarten, qui accompagnait le fiscal de l'évêché, eut moins de chance. Voulant à tout prix franchir le St-Barthélemy, il tomba et disparut dans le courant. Trois jours après, on retrouva son corps affreusement mutilé.

Heureusement, le froid arriva et les eaux diminuèrent. Bien qu'elle courût le plus grand danger, la Rasse avait échappé à une destruction. Comment ne pas remercier le Ciel ? Dédiée à S. Barthélemy, une nouvelle chapelle remplaça l'oratoire primitif, tandis qu'Evionnaz édifiait, de son côté, en l'honneur de S. Bernard de Menthon, un sanctuaire béni par Mgr Jost, dont l'Abbé Georges Quartéry avait posé la première pierre.

Je note, pour mémoire, les inondations de 1560 et de 1476. Les matériaux amenés par cette dernière, permirent aux Valaisans de dresser une embuscade au comte de Romont allié au duc Charles le Téméraire.

Enjambant dès lors les siècles, pour ne pas allonger outre mesure mon humble article par des récits qui se ressemblent, j'arrive à la chute de Tauredunum.

En parle le premier, l'évêque Marius d'Avenches dans sa chronique. « En 563, la montagne du Tauredunum, dans le territoire du Valais, s'écroula si subitement qu'elle ensevelit un bourg fortifié et des localités avec leurs habitants. Cette descente troubla à ce point la surface du lac que celui-ci se déversa sur les bords, engloutissant d'anciens villages... L'eau emporta le pont de Genève, des moulins, des hommes et, dans la ville, occasionna la mort de nombre d'habitants. »

Un historien contemporain des Gaules, qui parle de St-Maurice dans les événements concernant Sigismond, roi de Bourgogne, fournit, dans son Histoire des Francs, de plus amples détails sur cette catastrophe : « Après plus de soixante jours de longs mugissements, la montagne sur laquelle s'élevait le Tauredunum, au-dessus du Rhône, s'abîma dans ce fleuve, entraînant hommes, églises,

maisons avec leurs richesses. Le fleuve, dont les matériaux barrèrent un moment le cours, submergea les rives de la vallée supérieure, entraînant tout sur son passage, personnes, édifices, écuries, tout jusqu'à Genève. Cependant, trente moines fouillaient l'emplacement de l'éboulement, où ils découvrirent de l'airain et du fer. Soudain, la montagne retentit de nouveau et avant leur disparition, elle tomba sur les religieux engloutis sans laisser de traces. »

Les historiens du Valais, témoins, Gay, Bonard, FÜRrer, de Rivaz, Briguet, nommément le Père Bérody, désignent généralement le Bois-Noir comme théâtre de cet éboulement. Voici, écrit ce dernier dans son histoire de S. Sigismond : « Epinassey, l'ancien Epaône, s'élevait sur le chemin pour aller en Italie et en Allemagne, à un fort quart de lieue de St-Maurice dans la plaine. Au levant, le Rhône lui servait de fossé ; les rochers, au couchant, l'entouraient comme de solides murailles. Cette cité se vit un jour détruite de fond en comble par un déluge d'eau qui provoqua la destruction d'une grande montagne, le Jorat. Ses abris descendirent avec bruit dans la plaine, s'étendant de Martigny à St-Maurice. Epaône disparut, et l'éboulement fit reculer le Rhône contre les montagnes du Pays de (Vaud alors à) Berne. De ce côté fut transporté, d'une portée de mousquet, le passage qui rendait ce lieu autrefois célèbre ». Sans nommer le Tauredunum, le Père Bérody semble l'identifier avec le Jorat.

Au XIX^e siècle, des auteurs reprirent l'étude de cette question, mais ils ne s'accordent point sur remplacement du Tauredunum. En 1815, le doyen Bridel, de Montreux, qui entretenait des relations avec le vicaire Clément, d'Illiez, plaçait la débâcle à la Deroschia (d'où son nom), arête orientale du Granmont, au-dessus de la Porte du Scex ; Levade la met à Vionnaz ; Mauget, à Brest à la

suite d'un écroulement partiel du Pic Blanchard. De son côté, Richard attribue cet éboulement à la Dent d'Oche.

Si des savants admettent les conclusions de Bridel, parfois avec des divergences dans les détails, d'autres avec MM. Gingins et Forel, Riant et, récemment, Montandon reviennent à la thèse qui fait du Bois-Noir le théâtre de ce triste événement.

Difficile de se prononcer, ce me semble. Nous ne disposons que des textes des évêques Marius et Grégoire ; au XVII^e siècle, Bérody nous paraît rapporter une tradition qu'il faut se garder de dédaigner, certes. D'autre part, les écrivains qui entrent dans le débat, loin d'apporter des preuves péremptoires, restent dans le domaine des hypothèses et des probabilités.

En attendant mieux, que l'on nous permette de continuer, avec nos historiens, à considérer le Bois-Noir comme le lieu de la catastrophe du Tauredunum.

A signaler sur cette question un solide article de M. Maxime Reymond, dans la « Feuille d'Avis de Lausanne. »

Abbé TAMINI,

membre de la Commission cantonale de Maturité.